



Garde d'enfant - Abandon par la mère

Par **marincyrl**, le **15/04/2019** à **13:14**

[color=black;]Bonjour, [/color]

[color=black;]Mon ex conjointe m'a donnée la garde des enfants par une simple lettre + un changement au JAF depuis le 01/01/2019. Depuis cette date j'ai inscrit les enfants aux écoles de mon département, fait toutes les démarches administrative (SECU, IMPOT, CAF, MUTUELLE ...) et maintenant elle a de nouveau changé d'avis et me reprend les enfants. J'ai donc fait appel à un avocat qui me dit que je repasse le 09/07/2019 au JAF. Mais en attendant personne peut me dire qui garde les enfants car ils sont inscrits dans les écoles près de chez moi. De plus pendant 4 mois elle n'a rien payé et ne s'est pas occupé de ses enfants. Que faire car qu'elle ne veut pas me les rendre et le 23/04/2019 c'est la rentrée scolaire.[/color]

[color=black;]Merci de votre réponse[/color]